EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **18 décembre 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **dix huit décembre deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 12 décembre 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Pascal GUITTARD, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Philippe BOHELAY à Jérôme GODARD, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Géraldine BASTIEN, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Odile VIGNAL à Dominique ROGUE-SALLARD

Excusé(e)s : François BARRIÈRE

Absent(e)s : Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Après l'appel, une minute de silence est observée en mémoire des victimes de l'attentat de Strasbourg.
Mme Dominique BRIAT arrive avant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à M. Pascal GUITTARD).
Mme Nicaise JOSEPH et M. Nicolas BONNET arrivent avant le débat de la question n°1.
M. Jean-Pierre LAVIGNE arrive avant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir à M. Jean-Pierre BRENAS).
Mme Marion CANALES arrive avant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir à Mme Nicaise JOSEPH).
Mme Valérie BERNARD arrive avant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir à M. Grégory BERNARD).
Mme Isabelle LAVEST arrive pendant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir à Mme Manuela FERREIRA DE SOUSA).
Mme Claudine KHATCHADOURIAN-TECER arrive pendant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir à Mme Cécile AUDET).
Mme Marianne MAXIMI quitte la séance pendant le débat commun aux questions n°3 à n°7 et donne pouvoir à M. Alparslan COSKUN.
M. le Maire modifie l'ordre du jour pour inverser le vote des questions n°10 et n°11.
M. Florent NARANJO quitte la séance avant le vote de la question n°11.
Mme Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n°11 et donne pouvoir à M. Grégory BERNARD.
Mme Sondès EL HAFIDHI quitte la séance avant le vote de la question n°12 et donne pouvoir à M. Christophe BERTUCAT.
Mme Christine DULAC-ROUGERIE quitte la séance avant le vote du vœu a).

Rapport N° 27
ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Monsieur le Trésorier Principal Municipal nous a transmis plusieurs états de produits irrécouvrables, d'un montant global de 17 942,74 euros :

- Admissions en non valeur: 5 326,59 euros ;
- Créances éteintes : 12 616,15 euros.

Il s'agit de créances dont le recouvrement n'a pu être opéré pour diverses raisons. Le détail des motifs vous est présenté dans les tableaux ci après.

Il vous est donc proposé, en accord avec votre commission, d'en admettre l'irrécouvrabilité pour un montant de 17 942,74 euros.

BUDGET PRINCIPAL		
ADMISSIONS EN NON VALEUR		
Restauration scolaire et garderie scolaire, péri scolaire, EMS		208,65
Taxe locale sur la publicité extérieure		2 106,93
Activités loisirs, ateliers, sorties, séjours		31,60
Droits de voirie (terrasses, étalages, enseignes...)		2 917,70
Stationnement payant sur la voie publique		19,40
Crèches		19,75
Location jardins familiaux		22,56
SOUS TOTAL ADMISSIONS EN NON VALEUR		***5 326,59***
CRÉANCES ÉTEINTES		
Droits de voirie (terrasses, étalages, enseignes...)		10 544,50
Taxe locale sur la publicité extérieure		2 071,65
SOUS TOTAL CRÉANCES ÉTEINTES		***12 616,15***
TOTAL GÉNÉRAL		**17 942,74**

DFCG
Comptabilité

LISTE DES ADMISSIONS EN NON VALEUR ET ABANDON DE CREANCES 2018

(par service)

16/11/2018

SERVICE GESTIONNAIRE	N° DE LISTE	NATURE	MONTANT PROPOSE			MONTANT REJETE OU PAYE	MONTANT A ADMETTRE		
			HT	T.V.A.	TTC/EXO	T.T.C	HT	T.V.A.	TTC/EXO
BUDGET PRINCIPAL									
GUICHET UNIQUE									
NON VALEUR	3289130512	Restauration scolaire, garderie, péri scolaire et Ecole des sports	56,30		56,30		56,30		56,30
			56,30		56,30				
NON VALEUR	3290140512	Restauration scolaire, garderie, péri scolaire et Ecole des sports	152,35		152,35		152,35		152,35
			152,35		152,35				
		TOTAL GUICHET UNIQUE	**208,65**		**208,65**				
ENFANCE									
NON VALEUR	3289130512	Centre aéré mercredis , séjours, sorties et activités loisirs	10,10		10,10		10,10		10,10
			10,10		10,10				
NON VALEUR	3290140512	Centre aéré mercredis , séjours, sorties et activités loisirs	21,50		21,50		21,50		21,50
			21,50		21,50				
		TOTAL ENFANCE	**31,60**		**31,60**				
PETITE ENFANCE									
NON VALEUR	3289130512	Crèches	19,75		19,75		19,75		19,75
			19,75		19,75				
		TOTAL PETITE ENFANCE	**19,75**		**19,75**				
DOMAINE PUBLIC									
NON VALEUR	3289130512	TLPE	1 621,96		1 621,96		1 621,96		1 621,96
			1 621,96		1 621,96				
NON VALEUR	3290140512	Droits de voirie, terrasses,	2 917,70		2 917,70		2 917,70		2 917,70
			2 917,70		2 917,70				
		TLPE	484,97		484,97		484,97		484,97
			484,97		484,97				
CREANCES ETEINTES	6542 C	Droits de voirie, terrasses,	4 552,85		4 552,85		4 552,85		4 552,85
			4 552,85		4 552,85				
CREANCES ETEINTES		TLPE	147,36		147,36		147,36		147,36
			147,36		147,36				
CREANCES ETEINTES	6542 B	TLPE	394,25		394,25		394,25		394,25
			394,25		394,25				
		Droits de voirie, terrasses,	3 768,20		3 768,20		3 768,20		3 768,20
			3 768,20		3 768,20				
CREANCES ETEINTES	6542 A	TLPE	1 530,04		1 530,04		1 530,04		1 530,04
			1 530,04		1 530,04				
		Droits de voirie, terrasses,	2 223,45		2 223,45		2 223,45		2 223,45
			2 223,45		2 223,45				
		TOTAL DOMAINE PUBLIC	**17 640,78**		**17 640,78**				

DFCG
Comptabilité

LISTE DES ADMISSIONS EN NON VALEUR ET ABANDON DE CREANCES 2018

(par service)

16/11/2018

SERVICE GESTIONNAIRE	N° DE LISTE	NATURE	MONTANT PROPOSE			MONTANT REJETE OU PAYE	MONTANT A ADMETTRE		
			HT	T.V.A.	TTC/EXO	T.T.C	HT	T.V.A.	TTC/EXO
ESPACE PUBLIC									
NON VALEUR	3289130512	Stationnement sur la voie publique	19,40		19,40		19,40		19,40
			19,40		19,40				
		TOTAL ESPACE PUBLIC	19,40		19,40				
DAVA									
NON VALEUR	3290140512	Loyers jardins familiaux	22,56		22,56		22,56		22,56
			22,56		22,56				
		TOTAL DAVA	22,56		22,56				
		TOTAL BUDGET PRINCIPAL	17 942,74		17 942,74				17 942,74

N° ETAT TPM	MOTIFS DE LA DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR ET ABANDON DE CREANCES										
	AUTORISATION DE SAISIE VENTE REFUSEE AUTORISATION DE POURSUITES REFUSEE		CREANCES INFERIEURES AU SEUIL DES POURSUITES (DELIB.DU 17 DECEMBRE 2004) SOIT : 15 € POUR LES MISES EN DEMEURE 45 € POUR LES SAISIES EXECUTION		CREANCES ETEINTES (SURENDETTEMENT, LIQUIDATION JUDICIAIRE) INSUFFISANCE D'ACTIF		DISPARITION DU REDEVABLE (NPAI , DECES...) POURSUITES SANS EFFET		IRRECOUVRABILITE DU DEBITEUR PV DE CARENCE CERTIFICAT D'IRRECOUVRABILITE COMBINAISON INFRUCTUEUSE D'ACTES		TOTAL
	NOMBRE DE REDEVABLES	MONTANT	NOMBRE DE REDEVABLES	MONTANT	NOMBRE DE REDEVABLES	MONTANT	NOMBRE DE REDEVABLES	MONTANT	NOMBRE DE REDEVABLES	MONTANT	
BUDGET PRINCIPAL											
Liste 3289130512			11	43,61			2	1 683,90			1 727,51
Liste 3290140512			6	115,04			5	3 484,04			3 599,08
Liste 6542 A					5	3 753,49					3 753,49
Liste 6542 B					3	4 162,45					4 162,45
Liste 6542 C					1	4 700,21					4 700,21
TOTAL GENERAL			17	158,65	9	12 616,15	7	5 167,94			17 942,74

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

21 DEC. 2018

Fait à Clermont-Ferrand, le
Pour Le Maire, et par délégation,
La Première Adjointe,

Françoise NOUHEN